



CAISSE DE PREVOYANCE SOCIALE
Te Fare Turuuta'a
Service FICHER-CENTRAL
Téléphone : 689 41 68 11
Télécopieur : (689) 41 68 41 - 54 57 38
E-mail : secretariat.cotisations@cps.pf

ATTESTATION DE FIN DE CONCUBINAGE NOTOIRE

Je soussigné(e) :

DEMANDEUR

DN :

NOM :

Prénoms :

Né(e) le : à

Adresse courrier :

Adresse géographique :

Tél. Dom : Tél. Bur :

Tél. Portable : Fax :

Email :

déclare sur l'honneur que je ne vis plus en concubinage notoire, depuis le

Jour Mois Année

Avec :

DN :

NOM :

Prénoms :

Né(e) le : à

Fait à :

le :

Signature du demandeur

Attention

Toute nouvelle déclaration de concubinage à la CPS nécessite la présentation d'un nouveau certificat de concubinage délivré par votre mairie de résidence. (2 années de vie commune sont nécessaires pour l'établissement d'un certificat de concubinage notoire.)